

LES LEFAUCHEUX

7 ans déjà que « Armélie », la bourse aux Armes de notre SVT offre régulièrement aux visiteurs, curieux et collectionneurs, un éventail sans cesse renouvelé d'armes intéressantes ; sept ans aussi que TRABUC, le journal de notre club parle dans ses colonnes des armes civiles et militaires qui ont pris part à l'histoire des peuples.

Il y a un type d'armes qui n'a jamais manqué une bourse et pourtant dont nous n'avons jamais rien dit : les LEFAUCHEUX. Voilà une grave omission qu'il faut essayer de réparer !

Il est curieux de constater que des livres entiers ont été consacrés à des grandes marques étrangères et que tout ce que l'on sait des Lefauchaux reste limité à des articles ponctuels dans la presse spécialisée française et des chapitres dans des livres français faisant une revue générale des armes. Étonnamment c'est dans la littérature étrangère que l'on trouve les publications les plus volumineuses, mais ce volume recouvre un certain fouillis mélangeant allègrement les productions Lefauchaux et les autres armes à broche. Une fois pour toutes : une arme Lefauchaux est faite par Lefauchaux, ou par une autre entreprise civile ou militaire sous licence, toutes les autres armes à broche, quelle que soit leur qualité, ne sont que des copies et il faut les appeler « système Lefauchaux ».



2 Der Lefauchaux-Revolver (oben) einer Imitation (unten) noch einmal gegenübergestellt.

En haut : Un vrai Lefauchaux

En bas : Un système Lefauchaux

Qui était donc Lefauchaux, dont le nom est devenu synonyme d'arme à broche, pistolet, revolver ou fusil ?

En fait il y a eu deux Lefauchaux : le père, Casimir et le fils, Eugène Louis.

Casimir Lefauchaux (1802-1852) a travaillé tout jeune dans l'atelier parisien du Suisse Samuel Pauly. C'est Pauly qui a inventé et breveté en 1812 le premier système à chargement par la culasse d'une cartouche à culot métallique comportant amorçage, balle et poudre. La rapidité du tir à l'époque était révolutionnaire : 11 coups/minute, mais l'étanchéité et la résistance à l'encrassement laissaient fort à désirer. Pendant trois décennies des armuriers conscients du potentiel de l'invention vont chercher à l'améliorer, pour la vendre aux chasseurs puisque les militaires faisant passer la robustesse de l'arme avant toute autre qualité refusent le chargement par la culasse.

Casimir Lefauchaux en 1828 aurait commencé à concevoir l'idée d'une cartouche à broche pour charger ses armes à canon basculant, mais c'est en 1835 que l'invention au point est brevetée. C'est une cartouche à culot métallique (laiton) portant une broche perpendiculaire à son grand axe. Cette petite broche (à l'époque on disait brochette) va transmettre la percussion à une amorce logée dans le culot et fixée par un entourage de carton. Le corps de la cartouche est en carton et elle est chargée à petits plombs : primitivement elle est destinée aux chasseurs. D'autres que lui ont déblayé le chemin technique en inventant une chambre métallique amovible, introduite par la culasse et portant latéralement une cheminée recevant l'amorce à percuter, mais le mérite de Casimir Lefauchaux est grand : sa cartouche a l'avantage d'être prête à l'usage instantanément et de bénéficier d'une assez longue étanchéité à l'eau et au départ du coup. L'humidité en ces temps de poudre noire est l'ennemie du chasseur encore plus que celle du militaire qui a toujours la terrible ressource de finir à la baïonnette. La fuite des gaz est contrôlée par le gonflement de la douille qui se plaque contre la paroi : c'est banal de nos jours, mais à l'époque l'idée de Lefauchaux utilisant l'élasticité des matériaux est géniale.

Le deuxième grand mérite de Casimir Lefauchaux est de revoir fondamentalement le

dessin du fusil à chargement par la culasse de Pauly. Plutôt que d'utiliser un canon fixe et une culasse basculante vers le haut, il construit un canon basculant vers le bas et un rempart fixe. L'avantage est une robustesse accrue qui intéresse tout usager conscient de sa sécurité. Le verrou en T qui ferme la bascule est manoeuvré par une longue clé sous la table.

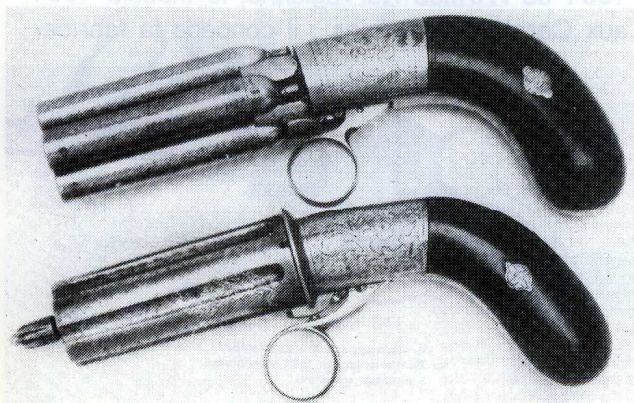
En 1827 la première version de la bascule (qu'il brevète en 1833 seulement) fait encore appel à la percussion d'une capsule séparée portée sur une cheminée indépendante pour mettre à feu la cartouche partiellement combustible (il reste un culot en fer à extraire à la main).

En 1836 la deuxième version fait appel à la cartouche à broche.

Vers 1850 la troisième version fait appel à une deuxième clé montée sous la première pour faciliter le démontage des canons : c'est un perfectionnement dû à Lepage. L'invention commence à échapper à Casimir Lefauchaux. Ce mécanisme à deux clés persiste jusqu'à la première guerre mondiale, concurrencé mais pas démodé par d'autres systèmes de commande de la bascule qui permettent de monter un devant de bois plus agréable au toucher que l'ensemble métallique. Citons la clé Beringer sous le pontet (solution que C. Lefauchaux avait déjà essayée sur un pistolet à brisure vers 1830), clé Roux devant le pontet, clé latérale remontant au-dessus du pontet.

A côté des fusils de chasse à un ou deux canons, Casimir Lefauchaux conçoit et commercialise des pistolets à broche basés sur le même dessin. C'est d'ailleurs un pistolet à brisure et à clef qu'Eugène, le fils, choisira comme logo à côté des majuscules L.F. employées par son père.

Hélas le succès tarde à venir pour Casimir Lefauchaux en cette période où la technique armurière traditionnelle est l'objet de bouleversements en rafales. Au début des années 1840 le belge Mariette connaît un beau succès en



La poivrière à percussion Mariette qui a inspiré Casimir Lefauchaux

Europe avec sa poivrière à percussion fonctionnant en double effet seulement (elle est très proche des conceptions américaines alors les plus modernes).

Casimir Lefauchaux décide vers 1845 de s'en inspirer en adaptant à sa cartouche à broche le dessin original de Mariette. La poivrière Lefauchaux à cartouche est présentée à Londres, à l'exposition Universelle de 1851 dont le retentissement est énorme dans le monde civilisé. Face au revolver à percussion que l'entrepreneur Samuel Colt fabrique industriellement depuis 1847 aux USA, la poivrière de l'Atelier Lefauchaux est remarquée, mais ne fait pas le poids : Colt a déjà écrasé la concurrence US qui faisait des poivrières, il est sur le point de s'attaquer au marché britannique et songe peut-être à essayer la conquête du marché continental.

Malgré la progrès qu'apporte la cartouche d'arme à poing, à balle, à étui entièrement métallique qu'invente Houllier en 1846 et que Gevelot commence à commercialiser sur une grande échelle, Casimir Lefauchaux est ruiné ; il meurt en 1852 et laisse à sa veuve des dettes et un fils de 19 ans en train d'apprendre l'armurerie à Liège : Eugène Louis.

Eugène Lefauchaux à Liège, alors La Mecque des inventions armurières a-t'il pu réfléchir aux différentes « recettes » nécessaires pour réussir commercialement, « à la Colt » ? :

- gérer une entreprise avec plusieurs modèles d'armes basés sur un dessin commun : petit modèle de poche, moyen modèle de voyage, gros modèle militaire, très gros modèle monté en arme d'épaule correspondent aux pocket, holster, dragoon, rifle de Colt.
- s'assurer des commandes d'Etat.
- produire industriellement : c'est à dire faire fabriquer à la machine en série, par des personnels non spécialisés mais formés sur place des pièces relativement simples, dans des matériaux de bonne qualité (pour l'époque) et faire assembler par d'autres personnels ces pièces mécanisées aux cotes serrées qui évitent de perdre du temps en ajustage.
- donner une finition impeccable à l'arme, au besoin en la faisant décorer par de bons graveurs attachés à l'établissement, travaillant selon des schémas et des thèmes pré-établis. En quelques années Eugène Lefauchaux va réussir ce vaste programme, n'oubliant qu'une chose qui finira par causer sa perte :
- la nécessité d'écraser la concurrence, par des brevets incontournables et des actions en justice impitoyables.

Trêve de machiavélisme commercial, revenons à Eugène :

Les débuts sont difficiles ; mineur, il doit convaincre sa mère que l'armurerie n'est pas un gouffre financier. Comme Colt il doit être doué d'une force de persuasion peu commune, sinon comment expliquer qu'une fois sa mère convaincue il réussisse à se faire prêter à 21 ans pour créer son entreprise 200.000 francs or, somme fabuleuse alors, par son futur beau-père Mr Bigot, important homme d'affaires qui est à la base de l'Agence Havas et des Pompes Funèbres.

En 1854-1855 il dépose en Angleterre et en France les brevets qui vont être les bases de sa renommée :

- d'abord l'idée du revolver à simple action, à carcasse ouverte mais robuste qui va donner naissance au 1858 de Marine.

- puis l'idée de la platine double action, sans crête sur le chien qui va donner naissance au revolver de poche.

Nous n'allons pas parler de « Modèles » aux caractéristiques bien définies (sauf en ce qui concerne les armes réglementaires), faute d'informations il n'est pas question de tomber dans ce piège, encore moins esquisser les années de production et les quantités produites.

Simplement nous allons essayer en fonction de certains éléments techniques de définir une généalogie : on peut distinguer le gros modèle type militaire à simple effet (simple action si vous préférez), le petit modèle de poche à double effet seul, le moyen modèle à triple action (simple ou double effet au choix du tireur).

A peu près tous les vrais Lefauchaux portent les poinçons LF suivis d'un numéro et le logo esquissant un pistolet à brisure à canon basculé. Ils sont donc faciles à identifier. Les armes faites sous licence ne portent pas bien sûr ces marquages, mais généralement elles sont militaires et marquées comme telles. La difficulté peut venir de certaines armes rares tels les revolvers combinés à une lame de couteau ou les revolvers à grande capacité et deux canons superposés, dont certains modèles par ailleurs identiques portent ou ne portent pas les marquages Lefauchaux, alors que leur état général exclut en tous cas le bidouillage : Lefauchaux fabriquait-il pour d'autres armuriers des modèles qu'il ne marquait pas, ou achetait-il à d'autres armuriers des modèles qu'il marquait ? Les pratiques commerciales de l'époque qui connaissait déjà bien la sous-traitance n'autorisent aucune réponse tranchée.

Les marquages des armes sur le canon peuvent orienter vers d'autres époques de fabrication. Si

nous ignorons à quelles périodes correspondent les marquages :

INVon E. LEFAUCHEUX

INVon E. LEFAUCHEUX BRTE PARIS

INVon E. LEFAUCHEUX BRTE SGD G PARIS, les marquages des adresses sont intéressantes : l'affaire était installée en 1853 rue Lafayette (l'adresse rue de la Bourse date du temps de Casimir Lefauchaux) et en 1870 rue Vivienne. Sans oublier que de 1866 à 1869 E. Lefauchaux était majoritaire dans la « Manufacture d'Armes de chasse et de guerre » à Liège ; des poinçons belges sur un Lefauchaux français ne sont donc pas forcément surprenants. Par contre tous les marquages évitant le E. (le prénom) de Lefauchaux, tels « Inv. Lefauchaux » ou « système Lefauchaux », etc ... sont à priori suspects d'imitation frauduleuse et sans doute frappés sur des armes de qualité discutable, comme hélas ont pu en produire l'industrie basque et liégeoise, et peut-être bien italienne et allemande. Nous disons « hélas » car les travaux de quelques obscurs petits ateliers ternissent l'image générale d'une industrie très estimée à l'époque et inconnue de nos jours par beaucoup de collectionneurs.

Revenons aux faits,

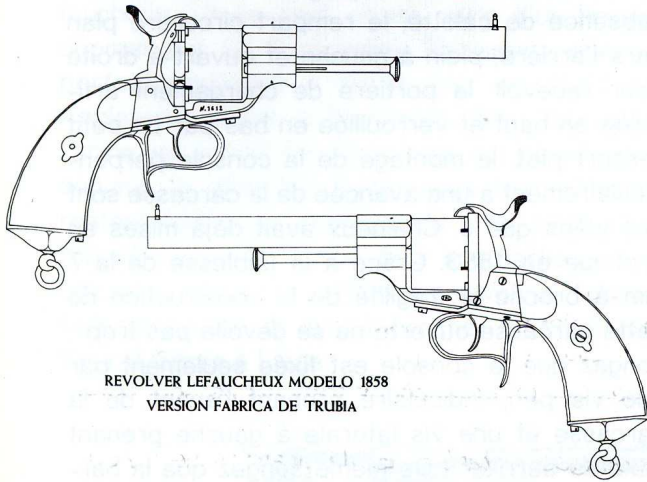
LE GROS MODELE MILITAIRE, A SIMPLE ACTION

est adopté après des années d'essais par la Marine Impériale Française en octobre 1857. Il est fabriqué en Arsenal (la Manufacture de Saint-Etienne) et E. Lefauchaux touche 5 francs-Or sur chaque arme fabriquée, une rente fort intéressante. Le plus gros bénéfice est quand même la renommée qui découle de l'adoption par l'Empire de Napoléon III d'un revolver à cartouche, en avance technologiquement sur son temps. Lefauchaux s'assure la fourniture des marchés militaires étrangers, ou la cession de licences de fabrication : il fournit ainsi le modèle 1864 de l'Armée Norvégienne, le modèle 1861 aux Carabiniers Italiens ; il concède la fabrica-



5 Der norwegische Armeerevolver für Berittene, Modell 1864, wurde von E. Lefauchaux geliefert.

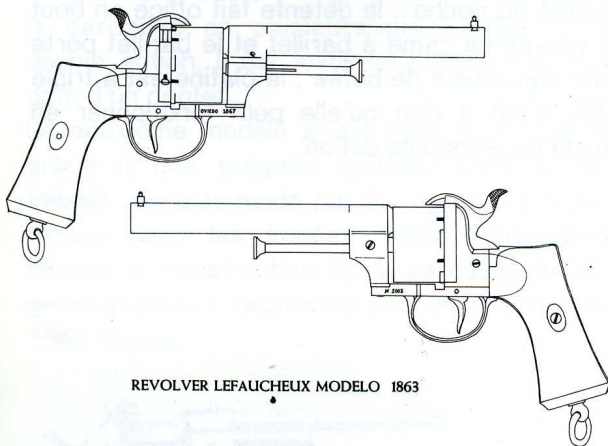
Versions réglementaires espagnoles du 1858 •



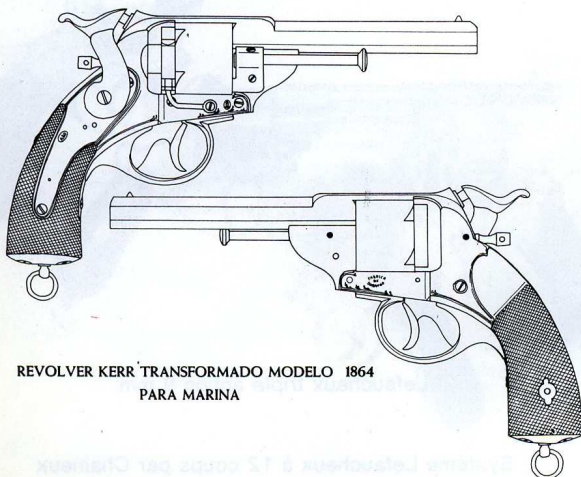
REVOLVER LEFAUCHEUX MODELO 1858
VERSION FABRICA DE TRUBIA



REVOLVER LEFAUCHEUX MODELO 1858
VERSION FABRICA DE ORBEA HERMANOS



REVOLVER LEFAUCHEUX MODELO 1863



REVOLVER KERR TRANSFORMADO MODELO 1864
PARA MARINA

• Ces dessins sont tirés de l'oeuvre magistrale de Juan Calvo, une série que tout amateur se doit de mettre dans sa bibliothèque.

tion à l'Espagne des modèles 1858 Officier (à TRUBIA et par ORBEA Hermanos) et modèle 1863 troupe (à OVIEDO), au Danemark une fabrication militaire (Manufacture de Kronbory). Toutes ces armes se ressemblent beaucoup (elles n'ont pas, bien sûr, les poinçons Lefauchaux). Seul le 1863 d'Oviedo avec sa crosse à dos bossu, seul le 1861 Italien avec sa courte console de canon et son absence de baguette s'identifient au premier coup d'oeil, sinon ils ont tous la carcasse en plusieurs pièces, y compris l'armature de poignée à calotte, les plaquettes de bois lisses fixées par vis traversante et oeillets, le rempart circulaire arrondi à l'arrière qui porte à droite la portière de chargement articulée en haut et fermée en bas par un petit ressort à lame, le canon cylindrique avec un renfort octogonal au droit de la console qui porte la baguette d'extraction sur la droite, baguette à tête de clou simplement freinée dans son logement par un petit ressort, le pontet ovale vissé à l'arrière sur la carcasse et à l'avant sur le prolongement postérieur de la console du canon, le chien à crête, la platine à simple effet montée sur vis traversantes à tête à gauche, noyées dans la carcasse.

Ce modèle est le plus achevé techniquement : contrairement aux autres Lefauchaux ce cadre ouvert ne peut pas prendre de jeu et le barillet est verrouillé en position de tir par une came.

Les seules variantes qu'on observe, aussi bien dans le domaine militaire que dans le domaine civil (surtout dans ce domaine civil) viennent de l'angle de la crête du chien, la forme de la calotte (arrondie ou à facettes), la forme du pontet (ovale ou à éperon), de la forme du guidon (pyramidal ou trapézoïde), de la console du canon (plus ou moins forte, plus ou moins retroussée) et de l'angle de la poignée par rapport au grand axe de l'arme.

Bien sûr à ces éléments techniques il faut ajouter pour l'armement civil la richesse de la décoration (classiquement l'arme militaire est polie blanc). L'arme civile est le plus souvent bronzée, parfois elle est gravée. Dans la gravure il faut distinguer trois niveaux de finition :

- fine gravure en taille douce de volutes, arabesque, feuillages
- gravure à fond creux de feuilles d'acanthé, plus étendue prenant également le canon et finie par un poli glacé
- gravure haut de gamme avec damasquinure de métaux précieux et plaquettes de crosse nobles, en ivoire le plus souvent.

L'arme civile est fréquemment livrée en coffret, ce qui nous permet aujourd'hui de voir des armes aussi neuves qu'à leur sortie d'usine. Le

coffret présente beaucoup de variantes. L'extérieur est soit laissé en bois apparent, soit garni de cuir gravé noir. L'intérieur est soit à l'anglaise pour les modèles les plus simples, c'est à dire avec des cloisons en majorité rectilignes délimitant des espaces de rangements, soit à la française pour les modèles plus raffinés, c'est à dire que chaque arme (souvent une vraie paire, plus rarement des modèles différents) ainsi que tout le matériel nécessaire à l'entretien de l'arme, voire au rechargement des cartouches à broche, est encastrée soigneusement dans des logements. L'intérieur du coffret est gainé de feutre, de drap, voire pour les hauts de gamme de velours, de suédine soulignés ou non de bordures dorées.

Vous comprenez que le gros revolver Lefauchaux à lui tout seul puisse constituer un sujet de collection inépuisable, qu'il s'agisse des versions militaires ou civiles. Ces dernières sont appelées soit «58 civil» par certains auteurs, d'autres avec d'excellents arguments les baptisent «Modèle 1854» puisque c'est l'année de dépôt des brevets.

Sur le même dessin on trouve la rare carabine-revolver à crosse d'épaulement-squelette amovible que E. Lefauchaux en 1860 propose en vain à la Cavalerie Française, avec un barillet renforcé et allongé, un canon de 39 cm. Seulement quelques dizaines d'exemplaires seront achetés par la Cavalerie Egyptienne.

LE PETIT MODELE DE POCHE, A DOUBLE EFFET

A double effet, c'est à dire à double action : seule la pression sur la queue de détente actionne le chien qui n'a pas de crête. La queue de détente est repliable, la poignée à dos bossu positionne naturellement la main du tireur.

C'est là une arme de défense rapprochée idéale pour l'époque. La cartouche 7 mm à broche suffit à rassurer le brave bourgeois, bien que peu puissante (il y a 20 ans JOSSERAND et CLERGEAU, mes idoles, parlaient de pet de lapin ..., ce que les intéressantes fabrications actuelles de SPALEX confirment aisément). L'arme rentre et sort facilement de la poche et pointe naturellement.

Faute de preuve formelle nous résisterons à la tentation de la baptiser Modèle 1855, date de dépôt du brevet de la double action.

Ce revolver est fréquemment rencontré dans les bourses aux armes et à part la variante canon octogonal au lieu du canon rond, il semble très stéréotypé. Sans vouloir diminuer les mérites d'Eugène Lefauchaux il faut reconnaître que la construction en plusieurs pièces de la carcasse

et de l'armature de la poignée (à dos bossu), l'absence de calotte, le rempart circulaire plan vers l'arrière, plein à gauche et ouvert à droite pour recevoir la portière de chargement articulée en haut et verrouillée en bas par un petit ressort plat, le montage de la console perpendiculairement à une avancée de la carcasse sont des idées que J. Chaineux avait déjà mises en pratique en 1853. Grâce à la faiblesse de la 7 mm à broche la fragilité de la construction de cette carcasse ouverte ne se dévoile pas trop : songez que la console est fixée seulement par une vis perpendiculaire prenant l'avant de la carcasse et une vis latérale à gauche prenant l'axe du barillet ! De même songez que le barillet n'est pas verrouillé au départ du coup, juste freiné par un ressort monté sur l'axe : l'action du mentonnet sur le rochet est censée positionner automatiquement la chambre devant le canon !

LES LEFAUCHEUX A TRIPLE EFFET

Ce revolver présente au début beaucoup de ressemblance avec le 7 mm double effet (on disait alors à mouvement continu) mais il est un peu plus gros, prévu pour la 9 et 11 mm à broche (on disait alors 12 mm à broche, c'est synonyme). Il est perfectionné par rapport au pistolet de poche : la détente fait office en bout de course de came à barillet et le barillet porte donc des reliefs de butée ; la platine est à triple effet, c'est à dire qu'elle peut fonctionner en simple ou en double action.



Lefauchaux triple action 9 mm

Systeme Lefauchaux à 12 coups par Chaineux

Il ne semble pas que l'invention soit d'E. Lefauchaux ; nulle part on ne parle d'un brevet déposé par lui à ce sujet. Rappelons que ce perfectionnement a vu le jour en 1857 en Angleterre grâce à Beaumont. Bien fabriquée l'arme ne prend pas trop vite du jeu et peut séduire la clientèle civile, mais les militaires restent fidèles au montage du gros 1858, plus robuste. Seule la Suisse, pour une partie de ses officiers, adopte en 1866 un revolver licence Lefauchaux en 9 mm à broche, fabriqué par Beuret frères à Liège.



Le rare 1866 Suisse

Dans le livre de Caranta et Cadiou «Le guide des collectionneurs d'Armes» on distingue trois modèles successifs de Lefauchaux fonctionnant à simple et double effet.

Le premier modèle a la poignée à dos bossu et la carcasse en plusieurs pièces des 7 mm double action. Il est juste un peu plus gros et doté d'un pontet.

Le deuxième modèle a une ligne plus moderne grâce à une poignée épaulée vers le haut (dessin mis à la mode par les armuriers britanniques dans les années 1850), mais garde encore la construction de la carcasse en plusieurs pièces. Il ressemble beaucoup au Modèle 1866 Suisse.

Sur le même dessin Lefauchaux brevète en 1864 un revolver à 2 canons superposés et à barillet à grande capacité (20 coups) avec 2 rangées de chambres (calibre 7 mm).

Le troisième modèle présente le perfectionnement d'une carcasse construite d'une pièce et modifie la forme de la poignée : c'est dans le métal que se trouve l'épaule, la crosse plus arrondie en section présente un talon également arrondi (on retrouve cela jusque sur le Mauser C 96). Enfin la portière de chargement s'articule en bas, avec un petit ressort de rappel extérieur en dessous, selon un dispositif rencontré fréquemment sur des poivrières et divers systèmes Lefauchaux dont ceux que J. Chainex fabrique à Liège en 1860 et 1870.

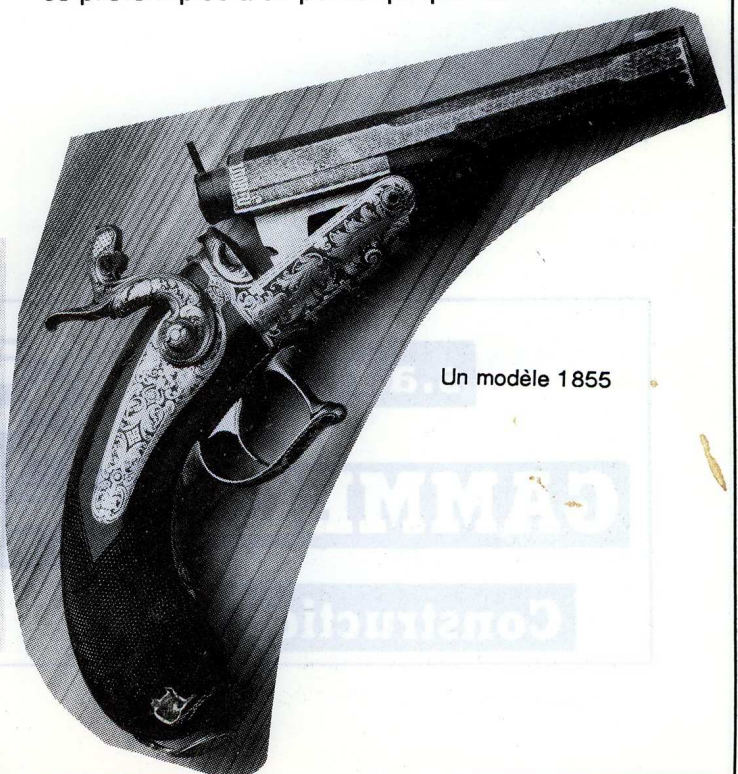
Si extérieurement l'aspect est moderne la platine commence à dater en 1870 : les pièces sont montées sur des vis dans la carcasse, il n'y a pas de plaque de recouvrement facilement démontable : un entretien minimum nécessite l'intervention d'un armurier pour assurer le démontage.

A côté des gros modèles en 11 mm (quand même moins gros que le gros modèle 1858) Lefauchaux commercialise des versions en 15-9-7 et 5 mm, aux dimensions proportionnelles à celles de la cartouche. Le 5 et surtout le 15 mm sont bien sûr rarissimes de nos jours, car à l'époque ils étaient les moins pratiques (trop gros, trop petit), donc les moins vendus.

Il est une qualité esthétique que personne ne peut nier aux productions Lefauchaux : l'arme est toujours équilibrée. Pas de canon trop long ou trop court, suppression du pontet remplacé par détente repliable dès que les proportions ne se prêtent plus à un pontet proportionné.



Lefauchaux 1864 à 20 coups



Un modèle 1855

LE FIN DES LEFAUCHEUX

En 1869 Lefauchaux est approché par le Ministère de la Marine pour étudier un nouveau revolver réglementaire : ce sera le 1870 de Marine, à carcasse fermée, à puissante cartouche à percussion centrale, qu'il fabriquera dans son usine pour les militaires comme pour les civils.

La guerre de 1870-1871 va voir sombrer bien des empires, sans parler de celui de Napoléon III ; l'empire armurier de Lefauchaux va faire partie des victimes. Il semble bien qu'après la guerre E. Lefauchaux poursuive le commerce de détail des

armes rue N.D. des Victoires car on retrouve sa marque sur des armes à l'évidence postérieures à la guerre, fabriquées sans doute en Belgique, mais l'entreprise industrielle ne redémarrera jamais, sans doute victime des jalousies que devaient attiser les relations d'Eugène Lefauchaux avec la Cour Impériale.

Maître SIMILI

Printemps 90

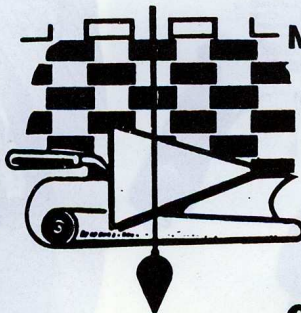
LES LEFAUCHEUX A TRIPLE EFFET

Ce revolver présente au début au collectionneur dans la liste de Carina et Cadou « le double effet » on distingue trois modèles successifs de Lefauchaux fonctionnant à simple et double effet. Le premier modèle à la poignée à dos ouvert et la carcasse en plusieurs pièces de 7 mm double action il est juste un peu plus gros et doté d'un pontet. Le deuxième modèle à une ligne plus moderne grâce à une poignée épaulée vers le haut. Le troisième modèle mis à la mode par les armuriers d'élite dans les années 1850 mais garde encore la construction de la carcasse en plusieurs pièces il ressemble beaucoup au Modèle 1868 Suisse.

s.a.r.l.

GAMMELIN

Constructions



Maçonnerie - Travaux Publics

2, Rue de Cerdagne

Tél. : 68 39.05.61

66110 AMÉLIE-LES-BAINS